

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Guillaume Pavic
(Liberté Couleurs/
TREND)

Décembre 2019

Les phénomènes marquants en 2018

Déplacement des lieux de vie du public précaire de l'espace urbain

Le déplacement des lieux d'habitat précaires en dehors du centre-ville de Rennes constitue l'un des éléments les plus marquants en matière de configuration de l'espace urbain. Cette tendance amorcée depuis plusieurs années se renforce en 2018. La difficulté bien établie de maintenir sur le long terme des squats amène les usagers précaires à délaisser les lieux de vie du centre-ville pour s'établir en proche périphérie. Cette tendance semble avoir une double utilité : éloigner le risque d'être expulsé de son lieu de vie par les forces de l'ordre ; établir un lieu de vie plus confortable.

Si cette reconfiguration notable de l'espace urbain concerne l'habitat, les lieux de regroupement diurnes, en revanche, ne changent pas. Les groupes d'usagers précaires décrits les années précédentes (jeunes errants, sans abri au profil « zonards », migrants, mineurs non accompagnés, etc.) sont toujours très visibles dans le centre-ville de Rennes en 2018.

Disponibilité de la cocaïne toujours aussi importante

Le constat est clairement établi depuis quelques années : la cocaïne est très largement disponible à l'échelle de la

Bretagne. La situation se confirme en 2018. La cocaïne est bien présente dans le trafic, que ce soit le trafic de cité ou bien le deal de rue proche des établissements festifs. On peut également mentionner l'arrivée régulière de mules qui transportent la cocaïne *in corpore* en provenance de Guyane. Comme les années précédentes, les consommations, notamment dans la sphère festive, sont totalement assumées et plutôt désinhibées, couvrant un large spectre de consommateurs. L'autre élément marquant concerne le produit dont la qualité est jugée croissante par les usagers (même s'il y a toujours la possibilité de se procurer de la cocaïne médiocre).

Cette intensification des consommations de cocaïne, à la fois sous la forme chlorhydrate mais également sous la forme basée, entraîne des répercussions sanitaires de plus en plus visibles. La recrudescence, observée les années précédentes, des personnes en difficulté avec leurs consommations et qui viennent chercher de l'aide dans les structures de soins, se poursuit en 2018. Cela concerne aussi d'anciens usagers consommateurs d'opioïdes en voie de stabilisation, qui tendent à basculer rapidement sur des consommations de cocaïne injectée ou fumée. Par ailleurs, certaines conséquences sanitaires comme des intoxications graves à la suite de consommations de cocaïne ont pu être identifiées. Ce type d'épisode n'est souvent



appréhendé que rétrospectivement par les usagers qui ne font pas forcément le lien entre leur usage de cocaïne et ces incidents aigus, dont ils ont du mal à interpréter les symptômes. Certaines de ces situations ont débouché sur des décès (5 à 6 décès selon les acteurs du champ sanitaire interrogés). Plus largement, les dangers relatifs à la consommation de cocaïne sont majoritairement minorés par les usagers qui ont la sensation de maîtriser leurs consommations, notamment lorsque celles-ci sont irrégulières et séquentielles et s'inscrivent dans un contexte festif.

Une poursuite de l'essor de la kétamine

Déjà bien amorcé en 2017, l'essor de la kétamine se poursuit en 2018.

Plusieurs éléments expliquent cet accroissement de sa diffusion vers des publics jeunes amateurs de musiques électroniques et les usagers fréquentant les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des

risques pour usagers de drogues (CAARUD) qui ne sont plus uniquement issus du milieu techno alternatif. Tout d'abord, l'image de la kétamine s'est progressivement transformée passant du statut de substance dangereuse et aux effets incertains, à celui de produit avec une image positive. D'autre part, les effets de la kétamine, notamment lorsque les consommations sont raisonnées et le dosage maîtrisé, semblent être particulièrement appréciés, notamment pour leur brièveté. Le fait que le produit ne soit pas détectable par les tests salivaires lors des contrôles routiers contribue également à renforcer son usage.

En 2018, il ne semble pas y avoir d'importantes difficultés à pouvoir accéder à de la kétamine contrairement aux années précédentes où la demande était souvent bien supérieure à l'offre. Les possibilités d'acquisition demeurent toutefois étroitement liées aux différents espaces festifs. En amont des espaces festifs où le produit est vendu au détail, deux principaux vecteurs

Les prix des principales drogues observés à Rennes en 2018

Principaux produits	Prix relevés	Tendance
Amphétamines speed	Prix bas : 10 € Prix courant : 15 € Prix haut : 20 €	→ Ces prix concernent le gramme de poudre d'amphétamine.
Buprénorphine haut dosage (Subutex®)	De 2,5 à /5 € le comprimé 20 / 25 € la plaquette de 7 comprimés	→ Le trafic de Subutex® est essentiellement observé sur l'espace urbain. La forme générique est vendue sensiblement moins chère.
Cannabis	Herbe	→ Très grande variabilité des prix aussi bien pour la résine que pour l'herbe. Cette variabilité est notamment importante pour la forme herbe selon la nature du produit (herbe importée, herbe locale, herbe cultivée en extérieur ou en intérieur). Les prix peuvent varier du simple au double.
	Résine	→ Entre 5 et 10 € le gramme
Cocaïne	Prix bas : 60 € Prix haut : 120 € Prix courant : 80 à 100 €	→ La plus grande disponibilité n'a pas un impact trop important sur le prix de de la cocaïne. Ce qui est relevé est surtout une assez grande variabilité dans les prix, ainsi que des ventes fractionnées (inférieures au gramme au prix de 55/60 €).
Héroïne	Prix bas : 20/30 € Prix courant : 40 €	→ Confirmation en 2018 de la baisse du prix bas du gramme d'héroïne. Ces prix concernent l'héroïne brune, la présence d'héroïne blanche est exceptionnelle.
Kétamine	Prix courant : 40/50 €	→ Des achats au demi-gramme sont également possibles.
LSD	Prix buvard : 10 € Prix à la goutte : 10 €	→ Un prix constant depuis plus d'une dizaine d'années. Les prix du LSD sur le deep-web sont moins élevés (5 €)
MDMA	Ecstasy (comprimé)	→ Comprimé de plus en plus disponible.
	Poudre /cristal	→ Prix moyen : 50 € La MDMA peut fréquemment être vendue de manière fractionnée. Ainsi un parachute sera vendu à 10.
Méthadone	5 € la fiole de 40 ou 60 mg	→ Prix constant depuis de nombreuses années. La méthadone fait fréquemment l'objet de troc plus que de transactions financières.
Sulfate de morphine	Gélule 100 mg : 5 € Gélule 200 mg : 10 € 50 € la plaquette de 7 gélules de 100 mg.	→ Produit présent principalement au sein d'un cercle d'usagers restreint.

d'acquisition ont été identifiés : d'une part des achats à l'étranger de kétamine sous forme liquide, qui sera par la suite « cuisinée » afin de récupérer la poudre qui sera revendue ; d'autre part des achats via le *deep-web*, ce dernier semblant être une modalité de plus en plus utilisée, notamment par des usagers-revendeurs qui alimenteront des petits réseaux.

Conséquence de cette accessibilité croissante, les expérimentations de kétamine sont plus précoces et les conséquences sanitaires des usages plus visibles. La consommation de ce produit est régulièrement évoquée dans le cadre des Consultations jeunes consommateurs (CJC). Des soignants pointent l'accroissement des problèmes médicaux provoqués par des usages chroniques et importants, même si ces situations concernent pour le moment un nombre marginal d'individus.

Tensions entre organisateurs d'événements électro et pouvoirs publics

Comme les années précédentes, la tension entre organisateurs de free parties et pouvoirs publics demeure particulièrement forte en 2018.

Les moyens mis en œuvre pour décourager l'organisation de futurs rassemblements sont nombreux : dépistages systématiques (pour alcool et stupéfiants), saisies du matériel de sonorisation, peines d'amende pour les organisateurs, procès-verbaux pour stationnement

gênant, etc. Les communes n'hésitent pas non plus à porter plainte auprès des organisateurs, confortées qu'elles sont par les riverains souvent excédés par les nuisances sonores. Dans ce contexte, plusieurs événements électro pourtant bien inscrits dans le « calendrier » habituel de l'année (notamment les Rencontres Alternatives et le Trans'Off traditionnellement organisé en marge du festival des Trans'Musicales de Rennes depuis plus de 20 ans) n'ont pas eu lieu en 2018. Le multi-sons du Finistère n'ayant pu être organisé légalement, s'est transformé en teknival revendicatif à Landivisiau, mais n'a rassemblé qu'un nombre limité de participants.

Cependant, malgré la répression dont elle fait l'objet, la scène électro-alternative reste dynamique. Des free parties de plus ou moins grande ampleur sont toujours organisées tout au long de l'année et s'adaptent aux actions policières : alors que les années précédentes, la tendance était plutôt à s'installer en plein air et en zone rurale, désormais les rassemblements sont plus confidentiels et ont plus souvent lieu dans des hangars, des locaux commerciaux ou industriels désaffectés, notamment en périphérie des agglomérations. Jouer de la musique dans des lieux clos est en effet moins repérable. Par ailleurs, des sound-systems emblématiques, dont l'activité artistique était auparavant centrée sur les free parties, se produisent régulièrement dans des clubs. La pression policière et les risques encourus incitent ainsi certains organisateurs de soirées alternatives à se produire dans au sein d'établissements festifs commerciaux.

Les lignes de force toujours en vigueur

Produits en perte de vitesse : les amphétamines et le LSD

Une tendance déjà amorcée depuis plusieurs années se confirme en 2018 : les usages d'amphétamines et de LSD sont en perte de vitesse. Concernant les amphétamines, des consommations sont toujours observées, principalement lors d'événements festifs alternatifs, mais les usagers ont tendance à délaisser ce produit au profit d'autres psychostimulants, notamment la cocaïne ou la MDMA. L'image des amphétamines est de surcroît globalement négative, le produit étant perçu comme entraînant des effets peu subtils. Concernant le LSD, le constat est sensiblement similaire avec des consommations en net déclin, le produit restant réservé principalement à un public averti et amateur de produits aux effets psychédéliques. Les plus jeunes sont peu enclins à consommer du LSD et montrent une préférence plus marquée pour la kétamine.

Pas de changement notable sur les opioïdes

Les observations sur l'héroïne s'inscrivent dans la continuité des années précédentes. L'héroïne demeure toujours disponible et accessible sur l'espace urbain ainsi que dans les zones rurales de Bretagne. Dans l'espace urbain, la qualité de l'héroïne est jugée plutôt médiocre. C'est moins le cas dans les zones rurales, notamment en raison des possibilités d'approvisionnement par des usagers-revendeurs qui font l'acquisition de leur produit notamment dans le nord de la France où l'héroïne est plus concentrée. Dans l'espace festif, la présence d'héroïne est très rare et confidentielle.

On ne relève pas non plus de changement important concernant les traitements de substitution aux opiacés (TSO). La présence de Subutex® et de méthadone est constante sur le marché de rue, bien que les deux molécules demeurent accessibles via des prescriptions médicales.

Focus sur d'autres points

Les premiers signalements de mésusage de Lyrica® en Bretagne.

Pour la première fois en 2018, l'usage de Lyrica®¹ a fait l'objet d'observation par le site TREND de Rennes. Des consommations sont signalées chez

des mineurs non accompagnés et en milieu carcéral. D'autres signalements concernent des personnes sous traitement de substitution aux opiacés vues en

1. La prégabaline est indiquée en traitement notamment des douleurs neuropathiques et du trouble anxieux généralisé chez l'adulte.



centre de soins, ou encore des personnes présentant des fragilités psychologiques et déjà traités pour d'autres pathologies. À ce stade, il est difficile d'avoir une estimation de l'importance de ces usages, ni d'anticiper pour savoir s'il ne s'agit que d'un épiphénomène ou de pratiques qui pourraient durablement s'installer.

Codéine : le mésusage en nette diminution.

Dans la continuité de la seconde partie de l'année 2017, le mésusage de médicaments contenant de la codéine semble s'être durablement réduit. Il y a certes quelques situations de personnes prises en charge dans les

Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) en raison de leur difficulté avec la consommation de codéine, mais le volume de patients concernés est faible. Si certains tentent de falsifier des ordonnances, d'autres se reportent vers des molécules différentes : l'xprim®, Klipal® ou encore le tramadol (pour ce dernier, les prescriptions sont reconnues comme étant très aisées à obtenir auprès d'un médecin). D'autres médicaments non opioïdes ont également été évoqués : l'Acupan®, traitement anti-douleur injectable (non morphinique) ainsi que le Donormyl®, médicament utilisé dans le cas d'insomnies occasionnelles contenant un anti-histaminique aux propriétés sédatives.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur socio-sanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace urbain (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (free parties) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Rennes est confiée à l'association Liberté couleurs.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT / Agnès Cadet-Tairou, Victor Detrez, Michel Gandilhon, Clément Gérome, Magali Martinez, Maitena Milhet.

Remerciements : Salomé Maisonneuve (observations ethnographiques espace festif) et Théo Abolivier-Paque (observations ethnographiques espace urbain), Yannick Poulain (Liberté Couleurs), les collecteurs SINTES. Ainsi qu'à l'ensemble des usagers, des professionnels de la réduction des risques en Bretagne, du soin, du médico-social, de la prévention, des services application de la loi qui nous apportent chaque année leur expertise.

Relecture :

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © AIRDDS Bretagne]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

Liberté Couleurs

3, rue de la Volga
35200 Rennes
Tél : 02 23 30 02 16
guillaume.pavic@libertecouleurs.org